



Maisons-Alfort, le 23 juin 2009

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
BADINEB BIO, n° AMM 9000691

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 25 mai 2009 d'un dossier, déposé par **LODI S.A.**, relatif à une demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation **BADINEB BIO** détenue par **LABORATOIRES PHACOGENE**.

Considérant l'attestation de transfert fournie par **LODI S.A.** ;

Considérant la fourniture d'attestation de fourniture et d'approvisionnement entre **SUMI AGRO France SAS** et **LODI S.A.** ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour **BADINEB BIO** est bien strictement identique à celle déclarée pour **BADINEB BIO** ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation **BADINEB BIO**, présentée par **LODI S.A.**, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit **BADINEB BIO**.

Pascale BRIAND